



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Siège: mairie 38540 HEYRIEUX
Tél / fax: 04.72.48.76.79

Internet: <http://assoc.wanadoo.fr/acenas>
e-mail: acenas@wanadoo.fr

BULLETIN SPECIAL PROCES n° 7 septembre 2001

LES TRIBUNAUX NOUS DONNENT RAISON !

172 millions de FF de subventions annulées une grande victoire pour l'ACENAS

En tant qu'association de riverains et de contribuables de l'aéroport, l'ACENAS a engagé des recours pour excès de pouvoir contre les subventions publiques destinées à doper le développement de l'aéroport de Lyon-Satolas.

Le principe même de ces subventions est un scandale pour les riverains: nous finançons les nuisances dont nous sommes victimes ! Et quelle incohérence de l'aéroport qui dit, suivre les lois du marché, mais qui accepte de bon gré l'argent public!

Le Tribunal Administratif de Lyon a annulé le 27/06/01 la délibération du Conseil Régional Rhône-Alpes, relative à l'octroi d'une "aide" de 200 millions de francs à l'aéroport. Le juge a **sanctionné le Conseil Régional** qui avait, notamment, accordé une avance de 100 millions de francs sans intérêts au gestionnaire de l'aéroport (CCI de Lyon), en violation de l'article L.1511 du code général des collectivités territoriales.

Le Tribunal Administratif a également annulé la délibération 1999-4225 du 08/07/99 de la Communauté Urbaine de Lyon relative à une subvention de 72 millions de francs. Dans son

jugement du 06/07/01, le Tribunal a considéré que les documents incohérents présentés n'ont pas permis aux conseillers d'être correctement informés, en méconnaissance de l'article L 5211.1 du code général des collectivités territoriales. En effet, **la COURLY a fait "disparaître" la partie subvention fret et a "gonflé artificiellement" la subvention capacité des terminaux.** Compte tenu de l'importance attachée lors des débats aux opérations de fret et aux préoccupations environnementales, cette manœuvre frauduleuse a permis, à elle seule, l'annulation de la subvention.

172 millions c'est près de la moitié du chiffre d'affaire de l'aéroport !
Après l'échec du LYON - NEW YORK un second rappel à la réalité face aux désirs démesurés d'extension de l'aéroport.

L'ACENAS a pris connaissance avec beaucoup de satisfaction de ces jugements et veillera tout particulièrement à les faire respecter.

Merci à tous nos adhérents et aux municipalités qui nous aident: c'est grâce à vous et aux membres du bureau que nos actions en justice ont pu être engagées et gagnées !

ACENAS QUI SOMMES NOUS ?

L'ACENAS:

L'ACENAS est une association loi 1901, composée de bénévoles. Créée en 1997 elle rassemble depuis cette date plus de 5 000 adhérents.

Nos objectifs sont:

- La défense des riverains et des contribuables.
- La réduction des nuisances actuelles.
- L'interdiction des vols de nuits.
- L'arrêt des projets d'extension de l'aéroport → NON aux 2 pistes supplémentaires.

Nos actions:

Charte de l'environnement: 1 an et demi de travail de nos spécialistes pour élaborer le document. (voir bulletin de mai juin).

Actions en justice: recours contre les subventions à l'aéroport, et le projet d'extension.

Colloques et réunions: participations à l'Assemblée Nationale, au colloque "villes et aéroport", au débat sur le 3^{ème} aéroport (DUCSAI), . . .

Actions de lobbying: nous avons été reçus à l'Elysée, au Ministère de l'environnement, au Ministère des transports, à l'ACNUSA . . .

Bulletin d'information: (19 000 exemplaires) 2 à 4 bulletins par an, rédigés, imprimés et distribués par des bénévoles.

notre représentativité

Il n'y a pas de secret pour être représentatif auprès des pouvoirs public, il faut être très nombreux. Grâce à vous, notre représentativité s'est affirmée depuis 2 ans: nous siégeons à des réunions et colloques nationaux, dont les médias se font l'écho.

C'est ainsi que Mr Pierre GRAFF, Directeur général de l'aviation civile, a dit à l'Assemblée Nationale le 5 avril 2000: "... **à Lyon , on se heurtera à un refus extrêmement fort des riverains et des populations. ...**"

✂-----
A.C.E.N.A.S. Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Mairie d'Heyrieux
 38540 HEYRIEUX

Tél / fax: 04.72.48.76.79

ADHESION JUIN 2001 / JUIN 2002

- Première adhésion
 Renouvellement

Aidez-nous à préserver votre cadre de vie, le nombre d'adhérents est une force reconnue par les pouvoirs publics

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:
Adresse :	
e-mail (pour transmission infos):	
Tél:	

● Adhésion par personne pour l'exercice juin 2001/juin 2002 :

___ x 30,00 F ou ___ x 50,00 F (membre bienfaiteur)

● En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien financier aux actions de l'ACENAS et je fais un DON

de : 50 F 100 F 200 F autres:

(Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date :

Signature :